

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS
tenue le 2022-12-06 à 19 h 00 en TEAMS**

Présences :

Karine Dolbec, parent	Chantal Drouin, technicienne sdg
Roxanne Barrette, parent	Jessica Fortin, parent
Marie-Noëlle Ouellet, parent	Ariane Forget, enseignante
Isabelle Savard, parent	Sandra Guimont, enseignante
Nathalie Wiseman, enseignante	Julie Genest, soutien
Josée Robert, enseignante	

Absences motivées : Kevin Ringuette, parent

Absences non motivées :

Participaient également : Annie Guilbault, directrice

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction, Mme Annie Guilbault constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition no CE-22/23-424– Adoption de l'ordre du jour du 2022-12-06

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2022-10-11
4. Suivis au procès-verbal du 2022-10-11
5. Parole au public

Décisions

6. Adoption de la grille-matières 2023-2024
7. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation
8. Approbation des activités offertes au service de garde pour la semaine de relâche

Discussion

9. Anglais intensif
10. Sécurité aux abords de l'école

Informations

11. Membres de la communauté
12. Communications
 - a) du président
 - b) de la direction
 - c) du représentant au comité de parents
 - d) de la représentante du service de garde
 - e) du représentant du personnel de soutien
13. Questions et commentaires des membres

14. Autres sujets (Attente des parents à l'extérieur)
15. Prochaine rencontre
16. Levée de l'assemblée

Mme Nathalie Wiseman propose d'adopter l'ordre du jour avec le point ajouté.
Adopté à l'unanimité.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2022-10-11**
Proposition no CE-22/23-425 - Adoption du procès-verbal du 2022-10-11
Au point 9 : Ajouter une majuscule au mot Covid.
Au point 16 b : Ajouter un x à aux parents.
Au point 16 d : enlever es au mot débuté, ajouter un s à offerts.
Au point 17 : modifier l'heure : (15 h 15 à 16 h 45).

Mme Nathalie Wiseman propose d'adopter le procès-verbal du 11 octobre 2022 avec les modifications demandées.
Adopté à l'unanimité

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2022-10-11**
Au point 8 : madame Annie Guilbault mentionne que le logo de l'école a été ajouté aux règles de régie interne du Conseil d'établissement.
Au point 16 de la direction : madame Annie Guilbault mentionne que les trois paniers de basket-ball ont été réinstallés suite aux travaux qui ont eu lieu sur la cour. Elle mentionne également que les capsules ont été envoyées aux nouveaux membres du Conseil.
Au point 17 : madame Annie Guilbault informe les membres qu'aucun parent ne s'est porté volontaire pour assurer la sécurité aux abords de l'école, elle mentionne également que la correction a été apportée sur la liste du matériel scolaire de la première année.

5. **PAROLE AU PUBLIC**
Aucun public présent.

DÉCISIONS

6. **ADOPTION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2023-2024**
Proposition no CE-22/23-426 – Adoption de la grille-matières 2023-2024
Madame Annie Guilbault présente la grille-matières 2023-2024. Elle mentionne que la nomenclature de la matière Éthique et culture religieuse sera remplacée par Culture et citoyenneté québécoise.

Mme Ariane Forget propose d'adopter la grille-matières 2023-2024 telle que présentée
Adoptée à l'unanimité

7. **APPROBATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION**
Proposition no CE-22/23-427 – Approbation du plan de lutte contre l'intimidation
Madame Annie Guilbault présente le document du plan de lutte contre l'intimidation. Elle énonce les modifications qui ont été apportées.

Mme Josée Robert propose d'adopter le plan de lutte tel que présenté.
Approuvé à l'unanimité

8. **APPROBATION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE**

Proposition no CE-22/23-429– Approbation des activités du service de garde pour la semaine de relâche
Madame Chantal Drouin présente l’offre des activités proposées pour la semaine de relâche. Elle explique les modalités.

Mme Jessica Fortin-Tremblay propose d’approuver les activités du service de garde pour la semaine de relâche, telles que présentées.

Approuvées à l’unanimité

DISCUSSION

9. **ANGLAIS INTENSIF**

Comme ce point a été apporté par monsieur Kevin Ringuette et qu’il est absent de la rencontre, les membres décident de reporter ce point au prochain Conseil d’établissement. Néanmoins, madame Annie Guilbault désire apporter certaines informations afin de nourrir leur réflexion. Elle sensibilise les membres au fait que nous vivons une pénurie de personnel, principalement en anglais. Elle précise qu’actuellement à l’école du Sous-Bois, le deuxième enseignant en anglais est un diplômé en éducation physique qui parle très bien anglais. Elle mentionne également que certains milieux sont en réflexion quant à la pérennité de l’anglais intensif et que certains n’ont pas d’enseignant en anglais depuis le début de l’année. Finalement, elle précise qu’à notre école, un modèle d’intensification est vécu dès la troisième année en raison de l’ajout d’une période par cycle de neuf jours pour un total de quatre périodes.

10. **SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L’ÉCOLE**

Madame Karine Dolbec se questionne à nouveau sur la sécurité aux abords de l’école. On constate tous que malgré les mises en garde et les rappels fréquents dans les infos-parents, la sécurité des jeunes, des parents et des membres du personnel est compromises. On demande à la direction de redemander aux parents d’être vigilants. On demandera à nouveau si des parents seraient bénévoles pour assurer la sécurité des élèves à l’entrée du stationnement rue Tardif et celui des autobus. Un courriel sera envoyé aux parents et nous ajouterons comme information que sur le site de la ville de Québec un formulaire de plainte y est déposé pour dénoncer par exemple, le déneigement mal exécuté ou une situation dangereuse pour les élèves. Il existe également un numéro à contacter (311).

On mentionne également que des élèves de l’école se regroupent près de l’entrée du stationnement rue Tardif le matin et le midi. Ces derniers ne fréquentent pas le service de garde et ils arrivent trop tôt pour pouvoir entrer sur la cour de l’école. Ces jeunes sont intimidants pour les autres élèves et démontrent un manque de respect envers les parents. Madame Annie Guilbault est au courant de la situation et des actions ont été entreprises pour remédier à la situation.

INFORMATIONS

11. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre de la communauté présent.

12. **COMMUNICATIONS**

a) De la présidente : Aucune information supplémentaire.

b) De la direction : Madame Annie Guilbault présente les diverses étapes de la planification du projet éducatif. Elle résume les résultats obtenus lors du sondage envoyé aux parents et aux membres du personnel, en juin 2022. 11% des parents ont répondu et 23 % des membres du personnel. Pour

l'énoncé de vision 45/50 parents sont en accord et 14/14 des membres du personnel. Suite aux résultats, le comité pédagogique convient de modifier légèrement l'énoncé de vision afin de l'actualiser et le lier davantage aux valeurs de l'école. Les parents et les membres du personnel s'entendent pour dire que deux des trois valeurs sont prioritaires : respect et autonomie. La troisième valeur : collaboration sera remplacée par l'engagement. Le document modifié est présenté aux membres du Conseil d'établissement. La directrice, madame Annie Guilbault mentionne que la vision et les valeurs feront partie intégrante du quotidien. Elles seront écrites dans l'école, seront ajoutées au logo et dans les diverses communications.

- c) Du représentant au comité de parents : Madame Marie-Noëlle Ouellet a présenté un fait remarquable de notre école : la baisse du nombre des manquements majeurs. Elle mentionne avoir participé aux deux rencontres (26 octobre et 3 novembre). Lors de celle du 26 octobre il y a eu la présentation de la plate-forme Aider son enfant. L'offre de service a été présentée. Le 3 novembre une présentation du plan triennal sur l'ouverture des nouvelles écoles a été présenté de même qu'une capsule sur la saine gestion des jeux vidéos. Les membres du CÉ demandent à avoir accès à cette capsule et demandent qu'elle soit diffusée aux parents de l'école. Nous vérifierons si cela est possible. Madame Marie-Noëlle Ouellet mentionne qu'elle ne pourra pas assister à la prochaine rencontre. Madame Karine Dolbec se propose.
- d) De la représentante du service de garde : madame Chantal Drouin mentionne que tout va bien au service de garde. Elle a engagé une nouvelle ressource et a réussi à diminuer les ratios du nombre d'élèves par groupe.
- e) Du représentant du personnel de soutien : madame Julie Genest mentionne que les coupons WOW ont été remis en place. Elle explique ce que sont ces coupons et les récompenses associées.

13. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Madame Karine Dolbec a des félicitations à adresser aux membres de l'école : à madame Nathalie Drolet pour son accueil rapide, organisée lors des départs. Elle souligne son sourire et sa disponibilité. À madame Émilie Lemay, elle souligne que ses communications sont toujours claires et précises, elle est toujours accueillante, souriante, bienveillante et professionnelle. Ce que les membres du CÉ confirment, en ajoutant un bon coup à l'équipe du service de garde, en mentionnant que les activités pédagogiques planifiées sont stimulantes et plaisantes.

14. **AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'est abordé.

15. **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 28 février à 19h00

16. **ADOPTION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposition no CE 22/23-430 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Nathalie Wiseman que la séance soit levée à 21 h 06.

Adoptée à l'unanimité


Julie Genest
Secrétaire


Karine Dolbec
Présidente

